



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal N° 7 du Comité Directeur du 14 Mai 2019

PRESENTS :

Mr. Raphaël CARRUS, Président

Mmes. Chantal DELOGE, MM. Frédéric ANTONIO, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Joël GRIS, Serge JEGAT, Bernard MOMMEJA, Aboubacar SOUFIANI, Michel UNGRIA

EXCUSES : Mme. Magalie MICHEL DE ROISSY, MM. Yves CAZAUX, Patrick MARTINEZ

ASSISTE A LA REUNION : Mme Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative)

EXCUSE : Mr. Madjide AMER-SAID (CT PPF)

Début à 19h15

Les procès-verbaux des Comités Directeurs et Commissions parus jusqu'à ce jour sur notre site internet sont validés par le Comité Directeur

1. Informations

1.1 Informations du Président

- ⇒ Le Président remercie les élus présents lors de ce Comité Directeur, avant dernier Comité Directeur de la saison 2018-2019
- ⇒ Le Président présente les candidatures aux postes de représentants des clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO.

TITULAIRE	SUPPLEANT	
Mr. Bernard MOMMEJA	Mr. Claude CABANES	Membre du Comité Directeur
Mr. Stéphane DELPRAT	Mr. Philippe GLORIES	Membre du Comité Directeur
Mme. Chantal DELOGE	Mr. Didier GINHAC	Membre du Comité Directeur
Mr. Jean-Marc COMINO	Mr. Francis RIOLS	Membre de club
Mr. Jean Paul FOURNIE	Mr. Jean-Claude CAVAILLES	Membre de club

Ces candidatures seront soumises à l'examen de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

⇒ CNDS

Le Président fait part d'une réunion à la DDCSPP concernant le CNDS, réunion à laquelle il a participé avec Mme. Fernanda ALVERNHE. Peu d'informations ont été recueillies lors de cette réunion.

En revanche, des informations concernant le calendrier ont été publiées au niveau fédéral :

- Lancement de la campagne CNDS 2019 : 15 mai 2019
- Ouverture de l'outil de demande de subvention en ligne : 16 mai 2019
- Date limite de dépôt des dossiers : 15 juin 2019
- Traitement des dossiers : entre le 15 juin et le 15 juillet 2019
- Retour FFF vers l'Agence Nationale du sport : fin juillet 2019
- Mise en paiement par l'Agence Nationale du Sport : Octobre 2019

Les clubs de la LFO ont été informés de ce calendrier.

⇒ Affaire injonction à payer

Le Président informe les Membres du Comité Directeur sur la suite de cette procédure.

2.2 Informations de la Secrétaire Générale

⇒ La Secrétaire Générale propose les dates d'engagement pour la Saison 2019/2020 :

- D1 à la D4 / Coupe du Tarn pour la D4 seulement : 14 Juillet 2019
- U19, U17, U15 D1 : 18 août 2019
- Féminines, Seniors à 8 : 18 août 2019
- Loisirs / Football d'Animation : 15 Septembre 2019
- U17/U15 D2 et D3, U17/U15 à 8, U13 15 Septembre 2019 (hors coupe d'Occitanie)

⇒ Une réunion pour les clubs possédant une équipe féminine seniors aura lieu au District le 24 juin 2019.

⇒ Phases finales seniors :

- Les demi-finales auront lieu le 19 mai 2019 à partir de 14 H sur les sites suivants :
 - A COUFFOULEUX : COUPE DU TARN
 - A PONT DE L'ARN : CHALLENGE MANENS
 - A CARMAUX AUGUSTIN MALROUX : CHALLENGE PIERRE TROUCHE
- Organisation des finales seniors des 15 et 16 juin 2019 et Journées Nationales : une réunion préparatoire avec les bénévoles impliqués aura lieu le mardi 22 mai 2019
- L'Assemblée Générale d'été quant à elle, se tiendra le samedi 22 Juin 2019 à PUYLAURENS.

⇒ Dans le cadre des préparatifs des finales seniors et de l'AG, la grande salle de formation du DTF devra rester libre durant les semaines précédant ces manifestations.

1.3 Informations de la Commission des Pratiques « Jeunes »

- ⇒ Les Finales jeunes auront lieu le 8 juin 2019 à ST JUERY. Un point est fait sur l'organisation de cette journée.

1.4 Informations de la CDA

- ⇒ La réunion de fin de saison des arbitres aura lieu à Lautrec le 28 juin 2019 à 19h30

2. Décisions

2.1 Décisions présentées par la Secrétaire Générale

- ⇒ Mme. la Secrétaire Générale propose de nommer Mr. Philippe GLORIES à la Présidence de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives (CTIS), poste vacant suite à la démission du Membre du Comité Directeur qui assurait précédemment cette présidence.

⇒ ***Les Membres du Comité Directeur valident à l'unanimité la candidature de Mr. Philippe GLORIES au poste de Président de la CTIS***

- ⇒ Vœux des Clubs

- Vœu du club de VERE GRESIGNE concernant les couleurs des équipes.

Il n'est nullement fait obligation à l'équipe visiteuse de prévoir un second jeu de maillots, si bien que le vœu du club de VERE GRESIGNE est infondé.

Toutefois, un article sera rajouté dans nos règlements généraux pour clarifier ce point.

2.2 Décisions présentées par le Trésorier Général

- ⇒ Le Trésorier Général présente les modifications de l'Annexe 5 et les grandes lignes du Budget Prévisionnel pour la saison 2019-2020

- En ce qui concerne l'Annexe 5 :

- Une augmentation générale de 1% est appliquée, toutefois les cotisations propositionnelles restent inchangées
- Il est décidé de porter à 500 € l'avance compte clubs pour tous les nouveaux clubs à compter de la saison 2019-2020

- En ce qui concerne le Budget Prévisionnel, celui-ci est basé sur les hypothèses suivantes :

- Même nombre de clubs et d'équipes que lors de la saison 2018-2019
- Sanctions sportives : idem 2017-2018 + 2%
- Formations ; désormais gérées par la LFO
- Rétrocession sur licences : 30%
- Dépenses : hausse plan de performance (actions plus nombreuses chez les jeunes), réceptions en augmentation, téléphone en baisse, hausse de 2% de la rémunération du personnel

- Il est à noter que le poste « Formations » (transfert à la LFO) modifie profondément le budget.

Les Membres du Comité Directeur valident à l'unanimité l'Annexe 5 et le Budget Prévisionnel

- ⇒ Modifications à apporter dans les dispositions financières des phases finales

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité des Membres présents du Comité Directeur.

2.3 Décision présentée par la Commission Statuts et Règlements

- ⇒ Le Président de la Commission Statuts et Règlements expose les propositions de modifications des Règlements Généraux du DTF qui seront soumises au vote des clubs lors de l'AG d'été.

Les Membres du Comité Directeur valident à l'unanimité les propositions de modifications des Règlements Généraux du DTF.

- ⇒ Nota : en ce qui concerne l'Article 28 Bis, supprimer la mention « sans publicité ».

3. Questions Diverses

- ⇒ Question posée par Mr. Philippe GLORIES : Qu'en est-il des frais de contrôle des terrains et installations par la CTIS ?

- Il est répondu que la décision avait été prise de ne pas faire supporter ces frais aux clubs ou aux municipalités.

- ⇒ Le Président indique que suite à l'invitation de son collègue Président du District de l'Aveyron, il a été présent aux finales des coupes départementales du District de l'Aveyron, au Stade Paul Lignon de Rodez, Parfaite réussite de cette excellente manifestation.

- ⇒ Le Président donne lecture d'un courrier anonyme qui lui a été adressé accusant le DTF de discrimination. L'affaire a été réglée avec les personnes concernées par l'écriture de ce courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h30.

La Secrétaire Générale

Chantal DELOGE

Le Président

Raphaël CARRUS

